



**CONTRAT INDIVIDUEL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**
(En application de l'article L6353-3 du Code du travail)
DEVIS DE FORMATION

Entre :

- La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation
- Et Mme/M., le Stagiaire :

Nom/ Prénom	
Adresse, CP, Ville	
Adresse mail	
Téléphone portable	

Est conclue la convention suivante,

Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

« Abord Ostéopathique de la Périnatalité »

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 45 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a. **Type de formation** : formation continue pour les ostéopathes
- b. **Objectif(s) de la formation** : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
 - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de nouveau-né,
 - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de femme enceinte ou après accouchement (contrôle de connaissance par QCM 20 questions)

A l'issue de la formation, une attestation de présence et de compétence sera délivrée à chaque stagiaire ayant validé l'examen.

- c. **Programme et Planning de formation** :

Voir Annexe 1

Article 3 : Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans,
- Etudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 3 séminaires qui se dérouleront les :

16-17-18 Février 2022

11-12-13 Mai 2022

5-6-7 Octobre 2022

- a. L'action de formation a lieu à l'adresse suivante :
Hôtel Beauregard 691 Route d'Albertville, 74320 Sévrier
- b. Elle est organisée pour un effectif de 20 stagiaires maximum.
- c. Durée de la formation 10 jours soit **67.50 heures**. Et une journée supplémentaire en option (voir annexe)
- d. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :
 - -Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
 - -Présentations PowerPoint

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 45 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

- -Expérimentations pratiques
- -Films commentés de traitement de nouveaux nés.
- -En option : pratiques cliniques encadrées sur des bébés (voir planning)

e. Les diplômes, titres ou références des responsables de la formation sont les suivantes :

- **Michèle BARROT**

Ostéopathe DO

michelebarrot@gmail.com

www.autour-de-la-naissance.fr

Exerce en libéral à Paris XVIIIème arrondissement.

Chargée de cours en périnatalité à Paris VII Denis Diderot

Attachée à la maternité et au service de néonatalogie au Centre Hospitalier Régional d'Argenteuil depuis 2005.

- **Jean Marie BRIAND**

Ostéopathe DO MRO F

jmbriand.osteo@gmail.com

Exerce en libéral à Chatenay-Malabry (92)

Chargé de cours à Paris VII Denis Diderot

Attaché à la maternité de l'Hôpital Privé d'Antony

Ostéopathe libéral depuis 1992, enseignant 1993/2003 dans un établissement de formation initiale.

- **Thierry LEBOURSIER**

Ostéopathe DO MRO F

thierry.leboursier@gmail.com

Exerce en libéral à Paris IXe arrondissement

Chargé de cours et d'enseignement à Paris VII Denis Diderot

Ostéopathe libéral à Paris depuis 1990, d'abord chargé de cours entre 1992 et 2003 (formation initiale temps plein), ostéopathe de la maternité Ambroise Paré de Bourg la Reine (2000/2016).

Les autres intervenants de la formation :

Dominique LEYRONNAS Médecin pédiatre néonatalogiste

Marie -Camille GENET Psychologue-Docteur en psychologie

Article 5 : Inscription à la formation

La modalité d'inscription à la formation est la suivante :

- Le Stagiaire adresse au siège social de la société Osteonat le présent contrat accompagné d'un chèque de réservation de 200,00€, et d'un justificatif de formation (copie du Diplôme d'Ostéopathie ou du certificat d'inscription au Registre ADELI, ou certificat de scolarité pour les étudiants de 5^{ème} année. Le

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 45 06 93 35

N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

chèque ne sera encaissé qu'en cas d'annulation tardive par le stagiaire (voir alinéa 3 du présent article).

- L'organisme de formation accuse réception par courrier électronique du dossier et confirme l'inscription au stagiaire.
- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 30 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation sera au choix du stagiaire, soit renvoyé à l'émetteur, soit conservé par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.
Si l'annulation ou le report sont fait moins de 15 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation.
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 30 jours avant la date du 1^{er} séminaire. Dans ce cas, les chèques de réservation seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 1.950,00 euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation).

Le chèque de réservation de 200,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Le règlement peut consister en l'établissement de 1 à 3 chèques, encaissés par l'organisme lors de chaque session de formation.

Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :

Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.


Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement.

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à _____ le ____/____/20____

<p>Pour le stagiaire (Nom et qualité du signataire, tampon)</p>	<p>Pour l'organisme (nom et qualité du signataire) JM BRIAND/ T LEBOURSIER/ M BARROT, gérants</p>  <p>OSTEONAT 6, résidence l'Orangerie 78170 LA CELLE SAINT CLOUD N° de déclaration d'activité : 11 75 52295 75 Siren : 804 583 821</p>
--	---

Merci de nous envoyer par voie postale un exemplaire de ce contrat signé par vos soins accompagnés des documents nécessaires à votre inscription (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 200,00€), afin que nous puissions valider votre inscription.

Le règlement de la formation sera à verser, conformément l'article 6 du présent contrat, au premier jour de la première session.

Ce document est également destiné à vous permettre de solliciter éventuellement les organismes de financement de la formation professionnelle.

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 45 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025



ANNEXE 1 : PROGRAMME OSTEONAT :

« APPROCHE OSTÉOPATHIQUE DE LA PÉRINATALITÉ »

SESSION 1

JOUR 1

Séquence 1 Présentation des participants et des intervenants, briefing et présentation de la formation : Le concept Ostéonat de la trajectoire de croissance en néonatalogie : Embryon-fœtus-bébé...

Séquence 2 La spécificité de la Lésion ostéopathique, concept Ostéonat de la prise en charge périnatale

Séquence 3 Caractéristiques cliniques et paracliniques du nouveau-né

Séquence 4 Le bébé prématuré / Développement / Examen clinique spécifique / PEC ostéopathique

JOUR 2

Séquence 1 Embryogenèse/Organogenèse, épigénétique. Conséquences sur le développement de l'individu et sur la spécificité de l'approche ostéopathique.

Séquence 2 Séquence pratique : moyens d'évaluations par l'approche ostéopathique fluidique

Séquence 3 Physiologie et pathologies de la succion-déglutition chez le nouveau-né ; conséquences sur l'adaptation néonatale et l'approche ostéopathique

Séquence 4 ORALITE : Importance chez l'enfant prématuré et à terme

JOUR 3

Séquence 1 Concept fluidique adapté au NN / Conséquence sur l'examen clinique

Séquence 2 Organisation tissulaire fœtale

Séquence 3 Organisation tissulaire fœtale

Séquence 4 Séquence pratique : postes d'observation



SESSION 2

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 45 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

JOUR 4

Séquence 1 Intra osseux de la base du crâne / Pratique importance de la base / Technologie intra osseuse

Séquence 2 Troubles digestifs/de l'organisation tissulaire au symptôme

Séquence 3 Déductions neurologiques de l'examen ostéopathique

Séquence 4 Neuro sensorialité et douleur

JOUR 5

Séquence 1 Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

Séquence 2 Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

Séquence 3 Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

Séquence 4 Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

JOUR 6

Séquence 1 Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développement

Séquence 2 Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développement

Séquence 3 Mécanique obstétricale physiologique et non physiologique

Séquence 4 SNV et hémodynamique femme enceinte : réflexion ostéopathique



Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 45 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

SESSION 3

JOUR 7

Séquence 1 Organisation tissulaire fœtale / pratique

Séquence 2 La Femme Enceinte, troubles posturaux/conséquences obstétricales

Séquence 3 Femme Enceinte Pratique

Séquence 4 Femme Enceinte Pratique

JOUR 8

Séquence 1 Concept ostéopathique femme après accouchement

Séquence 2 Clinique femme après accouchement

Séquence 3 Psychopathologie périnatale (notions) : Développement du bébé de la période intra utérine au premier mois

Séquence 4 Psychopathologie périnatale(notions) - Développement du bébé de la période intra utérine au premier mois

JOUR 9

Séquence 1 La femme après accouchement : pratique ostéopathique

Séquence 2 Mécanisme de l'accouchement et déductions ostéopathiques

Séquence 3 Troubles périnéaux : difficultés de voisinage

Séquence 4 QCM DEBRIEFING DE LA FORMATION ; Conclusions des participants et des intervenants

JOUR 10 pratique clinique (en option facultative sur demande tarif 150 euros)



Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 45 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

ANNEXE 1 : Planning « Abord ostéopathique de la Périnatalité »

	Séminaire 1			Séminaire 2			Séminaire 3		
	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9
9h-10h45	PPT Présentation / briefing / questionnaire EMBRYON FOETUS BB - JMB/TL	Embryogénèse / Organogénèse / Épigénétique - TL	Concept fluide adapté au NN / Conséquence sur l'examen clinique - TL	IO de la base du crâne / Pratique importance de la base / Technologie intra osseuse - TL	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développement - JMB	Organisation tissulaire fœtale / pratique - JMB	Développement du bb de la période intra utérine au premier mois psychopathologie - MCG	Pratique post-partum - TL
10h45	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
11h-12h45	Lésion ostéo méthodologies de traitement / Historique / concept - TL	Pratique attention divisée / Approche fluide Écoute - TL	Organisation tissulaire fœtale - JMB	Troubles digestifs/de l'organisation tissulaire au symptôme ppt - TL	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développement - JMB	Femme Enceinte ppt - JMB	Développement du bb de la période intra utérine au premier mois psychopathologie - MCG	Mécanisme de l'accouchement et déductions ostéopathiques - MB
12h45-14h	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
14h-14h30	Échanges	Échanges	Échanges/films	Échanges/films	Échanges	Échanges	Échanges	Échanges	Échanges/films
14h30-16h15	Caractéristiques du nouveau-né - MB	Succion / Déglutition et allaitement - TL	Organisation tissulaire fœtale/ pratique - JMB	Déductions neurologiques de l'examen ostéopathique - MB	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	Mécanique obstétricale physiologique et non physiologique - MB	Femme enceinte pratique - JMB	Concept ostéopathique du post partum ppt - TL	Troubles périnéaux : difficultés de voisinage - MB
16h15	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
16h30-18h15	Le bébé prématuré / Développement / Examen clinique spécifique / PEC ostéopathique - MB	ORALITE : Importance chez l'enfant prématuré et à terme - MH/MB	Postes d'observation - JMB	Neuro sensorialité et douleur - MB	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	SNV et hémodynamique femme enceinte : réflexion ostéopathique - MB	Femme enceinte pratique - JMB	Pratique post-partum - TL	EXAMEN QCM / Échanges / debriefing

Cette programmation est complétée par 1 journée de formation : **J10 sur inscription.**

- **En option : pratique encadrée sur des bébés :** le stagiaire prend en charge individuellement plusieurs consultations de nouveau-nés sous la supervision d'un ostéopathe enseignant Osteonat. Durée 1 journée tarif : 150 euros